



L'Histoire des arts dans les nouveaux programmes de collège (rentrée 2016)

publié le 09/01/2016

Descriptif :

Les nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4 ont été publiés au JO du 24 novembre et au BOEN du jeudi 26 novembre 2015. L'enseignement généralisé d'histoire des arts y conserve une place importante dans le cadre des disciplines du cycle 3 au cycle 4.

L'Histoire des arts dans les nouveaux programmes de collège (rentrée 2016)

Les **nouveaux programmes** des **cycles 2, 3 et 4** ont été publiés au **JO du 24 novembre et au BOEN du jeudi 26 novembre 2015**. L'enseignement généralisé d'**histoire des arts** y conserve une place importante, dans le cadre des disciplines **du cycle 3 au cycle 4**. En effet, "tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. A partir de la classe de sixième, il associe des professeurs de plusieurs disciplines."

Durant le **cycle 3** (du CM1 à la Sixième), quatre compétences sont travaillées :

- **identifier** (donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une oeuvre d'art) ;
- **analyser** (dégager une oeuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles) ;
- **situer** (relier des caractéristiques d'une oeuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création) ;
- **se repérer** dans un musée, un lieu d'art, un site patrimonial.

Durant le **cycle 4** (de la Cinquième à la Troisième), l'enseignement d'histoire des arts repose sur **huit thématiques périodisées** déclinées en objets d'étude donnant lieu à des pratiques d'élèves variées (mettre en parallèle des oeuvres de même période ou non, comparer des techniques, analyser une oeuvre par ses dimensions matérielle, formelle, de sens et d'usage ou encore réaliser en équipe du matériel d'exposition).

Plusieurs compétences sont ainsi travaillées durant le cycle 4 :

- **décrire** une oeuvre d'art en employant un lexique simple adapté ;
- **associer** une oeuvre à une époque et une civilisation à partir des éléments observés ;
- **proposer** une analyse critique simple et une interprétation d'une oeuvre ;
- **construire** un expose de quelques minutes sur un petit ensemble d'oeuvres ou une problématique artistique ;
- **rendre compte de la visite** d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou de la rencontre avec un métier du patrimoine.

Vous retrouverez l'extrait des nouveaux programmes du **cycle 3** et du **cycle 4** concernant l'histoire des arts ci-dessous.

De plus, l'enseignement d'histoire des arts peut faire l'objet au cycle 4 (de la 5ème à la 3ème) d'une démarche interdisciplinaire dans le cadre des EPI (**Enseignements Pratiques Interdisciplinaires**), sans se limiter bien sûr à l'EPI "Culture et création artistiques".

Enfin, la mise en place du PEAC ([parcours d'éducation artistique et culturelle](#)) permet d'intégrer l'histoire des arts comme un enseignement en même temps que de susciter les rencontres avec les oeuvres, dans une démarche de partenariat et de projet.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.